

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **24 (1932)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

24^{me} année

Novembre/Décembre 1932

N° 11,12

Actualités.

La lutte commence. La lutte en faveur des revendications de crise des syndicats se livrera sur le vaste terrain des droits démocratiques; elle débutera par la cueillette des signatures en faveur d'une initiative pour un impôt fédéral de crise. La tâche la plus urgente est: trouver les moyens financiers pour pouvoir *accorder des secours suffisants aux chômeurs*. Le Conseil fédéral a tout simplement ignoré les revendications des organisations ouvrières. Peu lui chaut ce qu'elles revendiquent. Il appartient donc aux ouvriers, employés et fonctionnaires de répondre comme il convient en signant par milliers l'initiative. La parole est à la classe ouvrière.

*

Alors que le Conseil fédéral n'a pas entrepris la moindre démarche pour répondre aux revendications des ouvriers, il a mis tout en œuvre pour encourager l'exécution du programme de baisse des traitements élaboré par le patronat. La *Conférence économique*, qui eut lieu vers le 15 novembre, semble également n'avoir pas eu d'autre but. Toutes les questions importantes de l'économie politique, telles la baisse des prix, la baisse des traitements, la diminution des secours, ont été liquidées par le Conseil fédéral à lui seul; les 7 conseillers fédéraux se sont jugés compétents en la matière. Par contre, pour l'examen de questions secondaires, telles que celle de savoir si les prix de la viande ou les frais de construction doivent être réduits, le Conseil fédéral a jugé nécessaire de convoquer un parlement économique, composé de plus de 30 représentants d'organisations économiques et de nombreux membres des Commissions d'étude des prix préalablement formées. Cette Conférence fut exactement ce que nous avons dit d'elle ici même: un immense *bluff* dont M. Musy a besoin pour soutenir son action de baisse des traitements.

Les rapports des quatre Commissions d'étude des prix contiennent certainement une documentation très intéressante. Mais en tant que rapports d'enquêtes, ils n'ont pas grande valeur. Ils démontrent en quelque sorte au contraire ce qu'il ne faut pas